

Décision n° 2012-1668
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
en date du 18 décembre 2012
abrogeant l'attribution de ressources en numérotation à
la société 3620 Le numéro des Marques
(numéro court)

L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes ;

Vu le code des postes et des communications électroniques, et notamment ses articles L. 36-7 et L. 44 ;

Vu le dossier de déclaration déposé par la société 3620 Le numéro des Marques (récépissé de l'Autorité de régulation des télécommunications n° 04-3363 en date du 3 janvier 2005) ;

Vu la décision n° 05-1084 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 15 décembre 2005 approuvant les règles de gestion du plan national de numérotation ;

Vu la décision n° 05-1085 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 15 décembre 2005 modifiée fixant l'utilisation des catégories de numéros du plan national de numérotation ;

Vu la décision n° 2010-1292 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 2 décembre 2010 attribuant des ressources en numérotation à la société 3620 Le numéro des Marques ;

Vu les demandes de la société 3620 Le numéro des Marques, en date des 25 novembre et 3 décembre 2012, reçues les 29 novembre et 3 décembre 2012, sollicitant la restitution de d'un numéro de la forme 3BPQ ;

Vu la réponse de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 3 décembre 2012 ;

Après en avoir délibéré le 18 décembre 2012 ;

Décide :

Article 1 - La décision n° 2010-1292 en date du 2 décembre 2010 susvisée attribuant le numéro 3925 à la société 3620 Le numéro des Marques (Siren : 449 346 089) est abrogée à sa demande.

Article 2 - Le directeur des services fixe et mobile et des relations avec les consommateurs de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à la société 3620 Le numéro des Marques.

Fait à Paris, le 18 décembre 2012

Le Président

Jean-Ludovic SILICANI